



APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

Bâtiment de l'ex -Trésorerie des Pieux

1 route de la Forgette 50340 LES PIEUX

Cahier des charges

Date limite de dépôts des candidatures : 30 septembre 2024

1. Contexte

En 1999, la commune des Pieux construisait un bâtiment pour accueillir la Trésorerie des Pieux dont les locaux ne répondaient plus aux besoins des services ni du public.

Situé à proximité direct du centre bourg et des écoles, le bâtiment dispose d'un parking privatif, d'un logement de fonction à l'étage et d'un rez-de-chaussée pour des activités de bureau.

Depuis 2015, le logement de fonction est classé dans le domaine privé de la commune et est sur la marché locatif.

2. Objectifs :

L'objectif de la commune est de lancer un appel à manifestation d'intérêt afin d'étudier les différents projets que les porteurs seraient susceptibles de présenter.

Les domaines d'activité privilégiés par la commune sont les activités tertiaires de service et les activités médicales et paramédicales.

En fonction des candidatures retenues par le jury la commune se réserve le droit de retenir ou non un lauréat.

Le choix se fera par les élus, notamment dans le cadre d'une commission ad hoc qui se réunira en octobre 2024.

Les candidats ne pourront devenir acquéreur du bien immobilier. Ainsi, les éventuels gros travaux à réaliser seraient financés par la commune et une répercussion du coût y afférant sera effectuée sur le loyer pratiqué. La commune restera cependant entièrement souveraine quant à sa décision de réaliser ou non les travaux.

Les travaux d'aménagement nécessaire à l'exercice de l'activité sont à la charge du locataire.

3. Situation de l'ensemble immobilier :



4. Descriptif de l'ensemble immobilier :

L'immeuble comporte 2 étages avec un rez-de-chaussée comprenant des bureaux et une grande salle, ainsi que des vestiaires et des sanitaires.

L'étage comporte un logement indépendant (exclu du présent AMI) et un local de rangement.

Un parking privatif d'environ 10 places est également à disposition.

Les plans du bâtiment sont annexés au présent cahier des charges.

5. Les candidats éligibles :

Tout acteur public ou privé ayant un projet abouti et structuré à présenter à la commune.

6. Les projets éligibles :

2 domaines d'activités sont privilégiés par la commune :

- Activités médicales et paramédicale
- Activités de service

7. Les critères de sélection des projets :

Les dossiers seront évalués au regard des critères suivants (non cumulatifs et non hiérarchisés) :

- Impact sur le territoire : complémentarité avec les commerces et services existants
- Projet présentant un intérêt certain pour le territoire

8. Durée de l'Appel à Manifestation d'Intérêt :

L'appel à manifestations d'intérêt est ouvert en 2024 :

- du 09 au 30 septembre

Les dossiers déposés seront instruits dans le cadre d'une commission municipale ad hoc.

9. Les modalités de sélection :

- Expertise des dossiers

L'expertise des projets des candidats sera réalisée par les services communaux.

Au terme de cette phase d'analyse, seuls les dossiers correspondants aux objectifs et critères définis ci-dessus seront transmis au jury de sélection.

- Jury de sélection

Un jury sera spécifiquement constitué dans une commission ad hoc, composé d'élus municipaux.

Le jury ne retiendra que les meilleurs projets parmi ceux sélectionnés dans la phase d'expertise en limitant leur nombre pour éviter un éparpillement des moyens dédiés.

Aucune réclamation ne pourra être admise auprès du jury quant aux projets sélectionnés.

10. Loyer

Le loyer est fixé à 1700 € mensuels.

Les frais de fonctionnement (fluides, électricité, chauffage, ordures ménagères, etc.) sont à la charge du locataire.

Aucune sous-location ne sera autorisée.

11. Dossier de candidature et contacts

Annonce immobilière : <https://www.lespieux-notaires.com/accueil/annonces/location-local-professionnel-208m2-les-pieux-50340-1046.htm>

Les dossiers de candidature sont à envoyer par :

Voie électronique : mahier.horvais.aubert@notaires.fr - Référence : LP102-50048

Visite possible sur rdv